



Toulon, le mardi 9 octobre 2018.

A l'attention de

N/Réf : LR/NC/EL/018.035

Objet : budget du sport

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Vous allez devoir voter le prochain budget de la nation et vous avez sûrement appris que le CNOSF a lancé une pétition nationale pour l'augmentation du budget du sport, ramené à la portion congrue de 0,13% dans les prévisions.

Nous avons bien conscience des difficultés financières actuelles ; mais **nous souhaitons aussi vous alerter sur les conséquences importantes à terme, du sacrifice programmé des structures sportives fédérées, au regard de leurs apports réels à la vie sociale et sociétale, par-delà les aspects strictement économiques.**

Tout le monde s'accorde pour reconnaître combien les clubs jouent un rôle essentiel dans l'animation de la cité, pour le développement et le maintien du lien social, pour l'éducation des enfants et des jeunes et la prévention de la délinquance.

Sans eux, leurs animateurs et leurs dirigeants bénévoles, pas de détection non plus de jeunes talents, pas d'encouragement au travail et à la progression des graines de champions. Donc sans club, pas de champion, pas d'Equipe de France et donc pas de fierté nationale, pas d'émotions partagées, mais aussi pas de compétitions gérées par les structures sportives ; et il y en a des milliers chaque week-end partout en France. Ce que ne pourront jamais générer des pratiques individuelles, laissées à l'initiative de chacun et notamment des plus aisés financièrement.

Les 180 000 clubs français, animés par 3,2 millions de bénévoles comptent 17 millions de licenciés. Et il est vrai que, si le poids économique du mouvement sportif, bénévolat inclus, est estimé à minima entre 20 et 25 milliards d'euros, **son impact sociétal** prenant en compte les apports incontestables en termes d'éducation, de santé, de lien social, d'intégration, de mixité, **est difficile à quantifier** sur le plan économique. **Est-ce une raison pour vouloir l'ignorer, quitte à déstructurer la société ?**

Dans le domaine économique, outre les chiffres indiqués plus haut, on peut aussi rappeler que l'explosion des pratiques sportives de ces dernières années a créé autant d'activités commerciales, que de droits de télévision, paris sportifs... De ce fait, les salaires et par voie de conséquence les charges sociales, sont en augmentation



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Ensemble et plus...

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAR
Maison Départementale des Sports - 133, Boulevard du Général Brosset -
Quartier « Bon Rencontre » - 83200 TOULON

Tél : 04 94 46 01 92 - Fax : 04 94 41 63 41 - Mél : acdos@cdos83.fr - www.cdos83.fr

spectaculaire. Et la France s'est fait une spécialité d'organiser de grands événements sportifs internationaux à fort impact économique.

On peut ainsi dire que l'Etat reçoit du sport beaucoup plus qu'il ne lui donne, qu'il ne peut donc pas le considérer comme une charge mais comme un investissement. Il est indispensable à toutes les populations et en particulier à la jeunesse. Soutenir le mouvement sportif c'est pérenniser ses actions et renforcer ses apports humains économiques et sociétaux.

Le CNOSF demande donc 400 millions d'euros pour :

- Permettre à la future Agence nationale du sport de réussir sa double mission de la haute performance et du développement des pratiques associatives au sein du mouvement sportif,
- que la participation de l'Etat au niveau territorial renforce celles des collectivités qui ne peuvent pas tout assumer.

Sachant que le budget est la traduction d'une volonté politique, nous demandons que l'Etat reconnaisse ainsi l'importance des apports du sport fédéré dans notre société.

Espérant que vous voudrez bien entendre et prendre en compte nos arguments, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations sportives.

La Présidente,



Lucienne ROQUES



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var

Ensemble et plus...

COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAR

Maison Départementale des Sports - 133, Boulevard du Général Brosset -

Quartier « Bon Rencontre » - 83200 TOULON

Tél : 04 94 46 01 92 - Fax : 04 94 41 63 41 - Mél : acdos@cdos83.fr - www.cdos83.fr